Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 28986 - 2017 B 01903 - 828 886 515 - ABF2

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2026
Page 3

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 5 RUE LOUIS NICOLAS ROBERT 33380 BIGANOS — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 82888651500018 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032026 Net 3	N-1 31032025 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	720	AG 720		
	Fonds commercial	AH	104 220	AI	104 220	104 220
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 555	AS 4 259	296	414
	Autres immobilisations corporelles	AT	680 522	AU 591 043	89 479	116 842
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	790 017	BK 596 022	193 995	221 476
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	633 825	BU 44 190	589 634	552 053
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 385	BY	13 385	11 962
	Autres créances (3)	BZ	106 288	CA	106 288	161 090
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	230 912	CG	230 912	392 201
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 306	CI	13 306	12 918
	TOTAL (III)	CJ	997 715	CK 44 190	953 524	1 130 224
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 787 731	1A 640 212	1 147 519	1 351 700

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert ComptableEn Euros. CABINET PHILIPPE ONFROY

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....5.0....0.0.0.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	85 440	13 109
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 885	72 331
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	214 326	140 440
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 964	160 313
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	23	114
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	529 309	538 716
	Dettes fiscales et sociales	DY	96 311	134 887
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	284 141	376 596
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	446	635
	TOTAL (IV)	EC	933 194	1 211 260
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 147 519	1 351 700

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	933 194	1 188 296
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	4 823 931		FC	4 823 931	4 767 823
	Production vendue — Biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue — Services*	FG / FH / FI	122 718		FI	122 718	131 122
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	4 946 648		FL	4 946 648	4 898 946
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 000	9 000
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	5 784	6 545
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				F1		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 216	55 299
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	4 960 648	4 969 790
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 561 395	3 415 345
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(18 656)	34 673
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 707	3 402
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(22 708)	18 464
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	537 807	523 075
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	38 369	42 435
	Salaires et traitements*				FY	433 743	439 670
	Cotisations sociales (10)				FZ	94 649	98 177
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux amortissements* (14)				GA	53 480	61 623
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux dépréciations				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	9 566	10 346
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1	188	
	Autres charges (12)				GE	168 855	220 830
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	4 859 396	4 868 041
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	101 252	101 748
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 221	11 897
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	9 221	11 897
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(9 221)	(11 897)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	92 030	89 851

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	18 145	17 520
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	4 960 648	4 969 790
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	4 886 762	4 897 459
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	73 885	72 331
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 : 15 458	A2	23 368	34 358
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	167 800	166 612
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 : 7 132 dont cotisations Madelin A10 : 778			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

RENVOIS

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

⑤ **IMMOBILISATIONS** N° 2054 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	104 940	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	4 555	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	455 768	KW	KX 6 781
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	244 702	LC	LD 19 405
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	705 025	LO	LP 26 186
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	809 965	ØH	ØJ 26 186

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 104 940	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 4 555	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 462 549	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 46 134	MT 217 973	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 46 134	NH 685 077	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		I0		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 46 134	ØL 790 017	ØM

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	720	PF		PG		PH	720
TOTAL I		RK	720	RM		RN		RO	720
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 141	QA	118	QB		QC	4 259
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	365 579	QE	38 597	QF		QG	404 176
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	218 048	QM	14 765	QN	45 947	QO	186 866
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	587 769	QV	53 480	QW	45 947	QX	595 302
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	588 489	QP	53 480	QQ	45 947	QR	596 022

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
Cegid Quadra

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
		40 408	9 566	5 783	44 190
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
		40 408	9 566	5 783	44 190
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
		40 408	9 566	5 783	44 190
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
			9 566	5 783	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE C.A.J.ANT

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	13 385		13 385		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	1 635		1 635		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 564		11 564		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	376		376		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	92 713		92 713		
	Charges constatées d'avance	VS	13 306		13 306		
	TOTAUX	VT	132 979	VU	132 979	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	22 964	22 964		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	23	23		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	529 309	529 309		
Personnel et comptes rattachés		8C	62 269	62 269		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 032	11 032		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	464	464		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 546	22 546		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	250 641	250 641		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	33 500	33 500		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	446	446		
TOTAUX		VY	933 194	VZ 933 194		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		8D
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	137 348	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

Cegid Quadra

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2026

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	73 885
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	1 987
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF	1 987	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	14 160	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	14 174
	Amendes et pénalités	WJ	14	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	20 038
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ	3 155
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	113 240

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	14 196
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI			XG	1 893
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II		XH	16 089

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	97 151
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	97 151 XO

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TASCOM	9K	14 160	9L	14 196
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	14 160	YO	14 196
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE GERANT

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL ABF2 — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	72 331		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	72 331
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
				Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	ØF	72 331		Report à nouveau	ZG	0
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	72 331

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7) YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance YT	49 688	53 995
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 139 146) XQ	165 662	136 174
	- Personnel extérieur à l'entreprise YU	33 999	32 925
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) SS	4 942	3 122
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES) ST	283 517	296 859
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 ZJ	537 807	523 075
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE YW	12 993	13 370
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS) 9Z	25 376	29 065
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052 YX	38 369	42 435
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers YY	785 473	755 418
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations YZ	719 022	677 504
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)* ØB	346 697	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition * ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK	3.00 %	3.00 %
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0 : 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

CERTIFIÉ CONFORME L'ORIGINAL PAR LE DÉCLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 147 519.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 946 648.21 Euros et dégageant un bénéfice de 73 885.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIÉ
CONFORME À L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	104 940		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 555		
Installations générales agencements aménagements divers	455 768		6 781
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	244 702		19 405
TOTAL	705 025		26 186
TOTAL GENERAL	809 965		26 186

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			104 940	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 555	
Installations générales agencements aménagements divers			462 549	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		46 134	217 973	
TOTAL		46 134	685 077	
TOTAL GENERAL		46 134	790 017	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	720			720
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 141	118		4 259
Installations générales agencements aménagements divers	365 579	38 597		404 176
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	218 048	14 765	45 947	186 866
TOTAL	587 769	53 480	45 947	595 302
TOTAL GENERAL	588 489	53 480	45 947	596 022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	118				
Instal.générales agenc.aménag.divers	38 597				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 765				
TOTAL	53 480				
TOTAL GENERAL	53 480				

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	13 385	13 385	
Impôts sur les bénéfices	1 635	1 635	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 564	11 564	
Divers état et autres collectivités publiques	376	376	
Débiteurs divers	92 713	92 713	
Charges constatées d'avance	13 306	13 306	
TOTAL	132 979	132 979	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	22 964	22 964		
Emprunts et dettes financières divers	23	23		
Fournisseurs et comptes rattachés	529 309	529 309		
Personnel et comptes rattachés	62 269	62 269		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 032	11 032		
Taxe sur la valeur ajoutée	464	464		
Autres impôts taxes et assimilés	22 546	22 546		
Groupe et associés	250 641	250 641		
Autres dettes	33 500	33 500		
Produits constatés d'avance	446	446		
TOTAL	933 194	933 194		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 348			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT

ANNEXE

Exercice du 01/04/2025 au 31/03/2026

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : GARANTIE AUTONOME A PREMIERE DEMANDE AU BENEFICE DE FNAC	420 000	420 000
Total (1)		420 000

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE LA SARL AEGI AU PROFIT DE LA SARL ABF2 OBJET CAUTION FNAC	420 000
CAUTION SOLIDAIRE DE LA SOCIETE GAGC POUR BILLET TRESORERIE	100 000
Total	520 000

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL PAR LE GÉRANT

ABF2
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000 Euros
Siège social : 5 RUE LOUIS-NICOLAS ROBERT
PARC COMMERCIAL LES PORTES DU DELTA
33380 BIGANOS
R.C.S. BORDEAUX B : 828 886 515

TEXTE DE RESOLUTION RELATIVE
A L'AFFECTATION DU RESULTAT
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2026
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de 73 885,27 Euros, de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » à hauteur de 73 885,27 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisée au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL
PAR LE GERANT